



Maison Familiale Rurale

La Capelle

60 ans d'expérience
dans la formation par Alternance

Bac Professionnel SAPAT

Services Aux Personnes et Aux Territoires par Alternance



Conditions d'admission

Accès en seconde : après une 3^{ème} ou un CAP ou un CAPa

Accès en 1^{ère} : après un CAPA SMR ou un CAPa SAPVER ou une seconde générale ou technologique avec dérogation

Accès en terminale : après l'obtention d'un autre BAC (dispense des enseignements généraux)

Déroulement

Formation en 3 ans en alternance, alliant stage et école, soit une expérience professionnelle de plus d'un an et demi.

Un Bac Professionnel pour des jeunes qui veulent développer un projet dans les domaines	Liste des métiers envisageables Et structures de stage
<ul style="list-style-type: none">des services à la personne et à la collectivité (accompagnement de la personne, aide à la vie quotidienne, action sociale, développement territorial)	<ul style="list-style-type: none">Moniteur-éducateur, Éducateur spécialiséAssistante aux personnes âgées, dépendantes, handicapéesAide maternelle de crèche, Assistante maternelle
<ul style="list-style-type: none">de la santé (soins paramédicaux, professionnels medicotechniques)	<ul style="list-style-type: none">Aide médico-psychologue, Assistant dentaire, AmbulancierPréparateur en pharmacie, Aide soignant, infirmier...
<ul style="list-style-type: none">de l'accueil et de l'animation (accueil et promotion touristique, animation d'activités de loisirs)	<ul style="list-style-type: none">Animateur auprès des enfants et adolescentsTechnicien d'accueil tourismeAnimateur sportif...

Maison Familiale Rurale - 12 bis, place demi-lune - BP 35 - 02260 La Capelle

Tel. 03 23 97 21 33 - Fax. 03 23 97 32 71 - Email. mfr.la-capelle@mfr.asso.fr - Site web. www.mfrlacapelle.org

Etablissement privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture

Les atouts et plus de la formation

- 2 diplômes en 3 ans : BEPA SAP et Bac Pro SAPAT
Avec la possibilité de préparer en fonction des choix du jeune :
 - le CAP Petite enfance
 - le BAFA
 - le SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
 - la PRAP (Formation : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)
 - l'Europass mobilité
 - Initiation au langage des signes
- Organisation d'événements tout au long du parcours
- Individualisation de parcours afin de construire votre projet en devenant acteur de votre formation

Enseignements dispensés et nombre d'heures

SPÉCIFICITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'ALTERNANCE (320H)	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement individualisé au projet post-BAC • Encadrement personnalisé des jeunes en stage • Préparation et exploitation des thèmes d'études • Préparation et accompagnement personnalisé au BAC
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (680H)	Communication Intervention en structure Conduite de projets Organisation et pilotage d'actions
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL (900H)	Français - Documentation, Anglais, Histoire - Géographie Mathématiques, Éducation socioculturelle (ESC), Sport Biologie, Économie, Physique - Chimie

Soit 1900 heures de formation sur 3 ans : 570h en seconde, 630h en 1^{ère} et 700h en terminale

Que faire après le Bac Pro SAPAT ?

Se présenter à des concours	Aide-soignant(e), Auxiliaire de puériculture, Moniteur-éducateur, Infirmier, Aide médico-psychologique, BP préparateur en pharmacie, Éducateur spécialisé, Assistante de service social...
Continuer vers des écoles spécialisées	Auxiliaire de vie sociale, Technicien d'Interpénétration Social, animateur socio-culturel, Mention complémentaire d'aide à domicile
Continuer vers l'enseignement supérieur	BTSA Développement et Animation des Territoires Ruraux BTS Économie Sociale et Familiale BTS Animation et gestion Tourisme BTS Assistant de manager, Formation relative à l'animation, Technicien d'Intervention Social, Assistant de service social...
Entrer dans le monde du travail	Crèche, halte garderie, école, EHPAD, centre de rééducation, foyer, Aide à domicile, village de vacances, accueil de loisirs, centre social, collectivités territoriales, syndicats intercommunaux, associations...

De nombreux métiers du secteur sanitaire et social sont accessibles après une formation complémentaire et / ou par concours.